

## DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

DIPE/09-471-338 du 12/10/2009

### **PROMOTIONS : ENREGISTREMENT DES DIPLOMES DETENUS PAR LES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT, D'EDUCATION ET D'ORIENTATION DANS LA BASE EPP**

Destinataires : Mesdames et messieurs les chef d'Etablissement du second degré

Affaire suivie par : Division des Personnels Enseignants - Service Santé - Chef de bureau : Mme ROUX-BIAGGI - Gestionnaire : M. GUIGOU (04 42 91 73 48) - M. GALIPIENZO (04 42 91 71 33) - Fax DIPE : 04 42 91 70 09 - Mél : ce.dipe@ac-aix-marseille.fr

La phase de travail préparatoire nécessaire à l'établissement des tableaux d'avancement des personnels nécessite, pour certaines promotions, un enregistrement des diplômes dans la base EPP. Actuellement, force est de constater que pour certains personnels la rubrique « diplômes » dans la base EPP est encore SANS MENTION.

En conséquence, je vous demande d'attirer l'attention des personnels sur l'importance de fournir, **pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait**, photocopies(s) du ou des certificats (s) de ces diplômes, à savoir :

- à partir de bac +2, pour le corps des PLP ;
- à partir de bac +5, pour les autres corps ;
- double bi-admissibilité à l'agrégation, pour les corps des certifiés, EPS et PLP.

Ces documents, visés par vos soins, seront annexés à la fiche jointe en annexe 1, et adressés, par voie hiérarchique au Rectorat - DIPE - Bureau des Actes Collectifs - dans les meilleurs délais et au plus tard le **18 DECEMBRE 2009**.

Cette démarche, effectuée dans un souci de traitement équitable des dossiers, contribuera également à une gestion encore plus fiable de ces derniers.

Je vous demande de bien vouloir assurer la diffusion la plus complète possible sur cette opération auprès des personnels placés sous votre autorité.

Je sais pouvoir compter sur votre collaboration et vous en remercie.

*Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille*

**ANNEXE 1**

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

**NOM..... PRENOMS.....**

**DISCIPLINE.....**

**ETABLISSEMENT.....**

**Corps des PROFESSEURS AGREGES / CERTIFIES / EPS**

**Diplômes niveau bac + 5**

Titre 1.....

Titre 2.....

**Diplômes niveau bac + 8**

Titre 1.....

Titre 2.....

**Corps des PROFESSEURS DE LYCEES PROFESSIONNELS**

**Diplômes niveau bac + 2**

Titre 1.....

Titre 2.....

**Diplômes niveau bac + 3**

Titre 1.....

Titre 2.....

**Diplômes niveau bac + 4**

Titre 1.....

Titre 2.....

**Diplômes niveau bac + 5**

Titre 1.....

Titre 2.....

**Diplômes niveau bac + 8**

Titre 1.....

Titre 2.....

**Corps des PROFESSEURS DE LYCEES PROFESSIONNELS / CERTIFIES / EPS**

**Bi-admissibilité à l'agrégation.....**

**Date et signature du chef d'établissement**

**Date et signature de l'enseignant**